

N°11-janvier 2006



Bulletin d'Informations de Saint-Séverin

Janvier 2006



2005 se termine, et à l'heure des bilans, cette année restera pour ma part, comme une année difficile. Difficile, elle l'a été pour plusieurs raisons,

.. d'abord, des décès brutaux, qui nous ont tous affectés et notamment celui du Docteur DUFLOT,

.. ensuite la sécheresse de l'été est venue perturber notre économie agricole,

.. puis l'aménagement du bourg a bousculé nos habitudes, et entraîne des réactions inattendues et agressives de certains administrés ou commerçants.

.. Enfin des associations ont connu des difficultés pour trouver des bonnes volontés : le Comité de Jumelage, et l'Association des Commerçants et Artisans.. J'ai voulu relancer cette association pensant que ce rapprochement était de nature à créer une solidarité, une dynamique... mais malgré la bonne volonté de certains, cette association s'est sabordée fin 2005,

.. et pour couronner le tout, les ateliers communaux ont été cambriolés et la quasi-totalité du petit matériel volé !

Le propre de l'homme est de savoir rebondir dans la difficulté, et, de ces situations pénibles, trouver matière à alimenter des projets structurants pour l'avenir.

L'arrivée du **Docteur BOUTAINE** a rassuré tout le monde, naturellement nous lui souhaitons la bienvenue, et à voir l'animation qui règne autour de la Mairie, il ne fait nul doute que sa présence était attendue et nécessaire. Dans ce prolongement, la réflexion des professionnels de santé va nous conduire à créer une « maison médicale » près de la mairie.

2006 verra également la poursuite de l'aménagement du bourg, la création d'une maison d'accueil pour personnes âgées, l'acquisition et la remise en état de la « Maison Brunet », et le remplacement du matériel de fauchage des routes.

Je profite de cet espace pour adresser mes plus vifs remerciements à Monsieur et Madame Henri HUILLIER qui ont accepté de céder à la mairie le terrain pour la construction de la Maison Médicale, ainsi qu'à Monsieur et Madame Jean-Louis MARSAUD qui m'ont apporté leur soutien permanent dans ma recherche d'un médecin et à Martine MOULIN qui a géré efficacement le maintien du cabinet médical.

A l'heure ou vous recevrez ce bulletin, il ne sera pas trop tard pour vous souhaiter à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2006, santé, bonheur et réalisation de tous vos projets.

Le Maire.

A. Rivière

ETAT-CIVIL

Sommaire

Couverture Photo A. RIVIERE

Page 3 Éditorial

Page 4
Etat -Civil

Pages 5 à 13 La vie de la Commune

Page 14 Coups de cœur / coups de gueule

Page 15
La vie des entreprises

Page 16 Le coin des Jeunes

Pages 17 et 18 La vie de l'École

Pages 19 et 20 Les « Assoc' »

Pages 21 à 23 En Bref

ETAT-CIVIL 2005

Les tables
D'état civil
Recensent
Pour l'année 2005

4 NAISSANCES 6 MARIAGES 9 DÉCÈS

MARIAGES

Le 06 août 05 mariage de Christine PARISSE et Francis Jean RIVIERE.

Le 12 novembre 05, mariage de **Dominique BROUILLET** et **Patrick BERTRANNET**.

DECES

Le 17 septembre 05, Monsieur **René BLANLOEUIL**, 94 ans, décédé à L'ISLE D'ESPAGNAC.

Le 04 octobre 05, Madame Christine RIVIERE, 40 ans, décédée à PERIGUEUX.

Le 12 octobre 05, Madame Marguerite, Paulette MOULIN, 83 ans, décédée à AUBETERRE.

Le 14 novembre 05, Madame Olga RIEU, 90 ans, décédée à SAINT-MICHEL.

Le 15 novembre 05, Madame Albertine SOURRUE, 88 ans, décédée à BARBEZIEUX.

Le 13 janvier 06, Madame Janine DURU, 78 ans, décédée à ST-MICHEL,

INHUMATION

Le 02 novembre 05, **Noa QUANTé**, bébé de 18 mois, décédé à MONTPELLIER.

Le 11 novembre 2005, Madame Margaretha LE GRELLE, 93 ans, décédée à AIGUILLON

Le 11 décembre 2005 , Madame **Madeleine JOLLY** née GRANGETEAU, 85 ans décédée à RIBER*AC*.

Noces D'Or



Le 22 octobre 1955, Jeanine et Joseph EYDELY unissaient leurs destinées à la Mairie de St Séverin. C'était sans doute un bail à tacite reconduction qu'ils ont oublié de dénoncer, ... à moins, et c'est plus sûr, que ce ne soit un choix délibéré! Ils étaient faits l'un pour l'autre, ainsi va la vie...

Félicitations à Jeanine et Joseph, nous leur souhaitons encore beaucoup d'années de bonheur entourés de leurs enfants et petitsenfants.

LA VIE DE LA COMMUNE

Les grands projets 2006 : « LA SANTE D'ABORD »

La recherche d'un médecin

Suite à la disparition du Dr DUFLOT, les remplacements se sont enchaînés au cabinet médical, permettant le maintien de la clientèle, et il faut remercier la pharmacie MARSAUD, Martine MOULIN qui se sont beaucoup investis pour cela et les enfants DUFLOT qui ont facilité autant qu'il était possible les transactions.

Soutenu par le conseil municipal, qui lui avait donné toute latitude pour accorder au futur médecin qui souhaiterait s'installer, des concessions sur le loyer et/ ou sur une exonération de taxe professionnelle durant 2 ans, le Maire a effectué des démarches pendant tout l'été pour retrouver un médecin (publication dans quotidien du médecin en Belgique, annonces sur internet). Il a physiquement et téléphoniquement rencontré plus d'une bonne vingtaine de praticiens, auxquels il a, à chaque fois, présenté le village et ses avantages ... Moments très éprouvants ou se sont succédés espoirs, euphorie et ... déceptions !

L'installation du Dr BOUTAINE

Issue heureuse en octobre, quand le Dr BOUTAINE a manifesté le souhait de s'installer très rapidement et définitivement sur la commune. Les bureaux aménagés au sous-sol de la mairie, étaient facilement adaptables à son activité, elle s'y est donc installée le 10 octobre.

Le conseil a fixé un loyer de 300 € pour l'occupation précaire de ces locaux et une convention a été passée avec la mairie.

Si l'on en juge par l'activité qui règne désormais autour de la mairie, on peut valablement penser que la population a d'ores et déjà adopté le Docteur BOU-TAINE et lui a accordé sa confiance.

L'Idée

avec un grand i... Ce sont les professionnels de santé locaux qui l'ont eue : créer un cabinet médical qui regrouperait toutes les professions existant sur la commune : kiné, pédicure, dentiste, infirmiers, taxi-vsl et médecine générale... Le conseil se félicite de cette initiative... la réflexion est ouverte, le projet à poursuivre.

Oui mais... sous quelle forme ? ... vu le prix de l'immobilier, la réhabilitation d'ancien est vite écartée. Il faut donc trouver un terrain pour une construction neuve.

Le terrain

On cherche souvent ce que l'on a sous les yeux... C'est donc après avoir beaucoup cherché que Monsieur le Maire a trouvé deux terrains qui, ensemble, forment une unité de 2000 m², parfaitement adaptée à la future destination. Ils sont situés immédiatement après l'entrée de la mairie et appartiennent à Monsieur et Madame Henri HUILLIER. Ceux-ci consultés acceptent de se séparer de ces terrains pour la cause publique et au prix pratiqué (7.62 € du m²). Cette transaction va faire l'obiet d'un acte administratif.

La construction

Les professionnels de santé de la commune réunis par le maire ne souhaitent pas la création d'une société, dont chacun pourrait être actionnaire, mais la

construction d'un cabinet médical par la commune, dont chacun d'entre eux sera locataire. Une consultation est en cours pour trouver un concepteur, lequel sera chargé de rédiger un cahier des charges. Une esquisse du bâtiment et de son implantation dans l'espace sera présentée aux professionnels de santé, qui pourront faire part

de leur avis et de leurs suggestions...

population a déjà adopté le Dr BOUTAINE

Le financement

Suite à son entretien avec Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire annonce que ce projet pourrait bénéficier de la Dotation de Développement Rurale de l'Etat. La CRAM, ainsi que la MSA ont été contactées pour aider au financement. Le conseil général pourrait également intervenir. Le conseil est, bien entendu, très favorable à la poursuite du projet.

Les grands projets 2006 : « Une M.A.F.P.A.H. »

CREATION D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES

L'accueil des personnes âgées est un des sujets qui me tient particulièrement à cœur.

Aussi, après avoir beaucoup cherché, je pense avoir trouvé LA solution : la création d'une M.A.F.P.A.H. (Maison d'Accueil Familial pour Personnes Agées ou Handicapées)

Le dispositif : construction d'un bâtiment destiné à loger 2 familles d'accueil (agrées par le conseil général), chacune d'entre elles pouvant prendre en charge 3 personnes âgées ou handicapées.

L'objectif de ce type de structure est d'optimiser l'accueil permanent et temporaire des personnes âgées et handicapées dans des logements adaptés à leur dépendance. Elle permet leur maintien à proximité de leur lieu de vie habituel, dans un cadre familial. Le lieu d'implantation de ce bâtiment, nous le connaissons. il se situe entre la salle des fêtes et le lotissement des Patinets, et sort sur le passage piéton qui débouche au bureau de tabac ou sur le village de retraite des Patinets.

Ce projet devrait connaître un début de mise en œuvre en 2006.



MAIN COURANTE ou STADE

Monsieur le Maire a été alerté par les dirigeants de l'association de football «Entente sportive ST SEVERIN-PALLUAUD » et il a pu constater par luimême la dégradation de la main courante du stade. Celle-ci date de la création du club, c'est à dire depuis plus de 40 ans. Elle est désormais dangereuse aussi bien pour les spectateurs (tubes descellés, poteaux qui se désa-

grègent, distance non réglementaire...) que pour les joueurs (poteaux carrés ...).

Considérant le danger présenté et l'urgence d'y remédier, le conseil municipal décide d'entreprendre les travaux nécessaires à la sécurisation de la main courante.

Le devis établi par l'entreprise NICOLAS CLOTURE de PUYMOYEN d'un montant de 9 843.60 € HT - 11 772.95 € TTC est retenu. Cette entreprise charentaise effectue également la clôture du site de la Papeterie Ahlstrom.

Un début de financement de 5 000 € a été prévu au BP 2005, les fonds nécessaires à la réalisation du chantier seront votés au Budget primitif 2006. La commune sollicitera également auprès de M. le Président du Conseil Général et auprès de la Ligue Départementale du Football, l'attribution de subventions pour aider au financement, prévu ainsi :

Dépenses Recettes		Recettes	
Travaux suivant devis ht	9 843.60	Fonds propres commune BP 05	5 000.00
tva	1 929.35	Fonds propres commune BP 06	1 487.59
imprévus	227.05	Subv. CG 12 % montant HT	1 181.23
		Subv. Ligue 50 % /8 662.37 €	4 331.18
	12 000.00		12 000.00

LA VIE DE LA COMMUNE

Les projets en cours : « L'AMENAGEMENT DU BOURG II»

Après le succès de « l'aménagement du bourg 1 » le scénario, commencé le 10 octobre se poursuit.

Aujourd'hui, bien que la place de la Poste et le terre-plein de la salle des fêtes ne soient pas complètement terminés, nous pouvons dire que le lifting est réussi, et nous recevons de la population un écho très favorable. Les désagréments liés à la circulation ou au stationnement sont semble t-il, déjà oubliés pour ne retenir que l'embellissement incontestable.

Malheureusement les rues n'ont pas pu être décorées comme d'habitude pour Noël en raison de l'effacement des réseaux. Il n'était pas pensable de remettre des fils en travers de la route alors qu'ils venaient juste d'être supprimés. Les illuminations doivent être repensées et prévues financièrement pour la fin de cette année.

Dotation Globale d'Equipement

Cette aide, versée aux communes par l'Etat pour aider au financement de réalisations aussi lourdes, a été obtenue pour les 2 premières tranches de travaux (voir BIS n°10). La DGE, refusée dans un premier temps à notre commune par le Préfet BOUSIGE pour la 3ème tranche de travaux (place du château), pourrait être attribuée par son successeur.

Lors d'un rendez-vous entre Monsieur le Maire et Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture en date du 08 novembre 2005, ce dernier a effectivement convenu qu'il ne serait pas cohérent d'abandonner la commune au milieu du projet.

Le dossier de la 3^{ème} tranche (place du château) devra donc être représenté pour le 15 février 2006.

La poursuite des travaux

Après une trêve voulue, pour ne pas gêner le commerce local pendant les fêtes de fin d'année, les tracto-pelles envahissent à nouveau la grand'rue pour aménager les trottoirs de la boucherie Charenton jusqu'à la place du château. Comme pour la 1ère tranche, la circulation se fera par alternat,. Malheureusement la déviation des poids lourds n'a pas été prévue par l'Equipement, leur passage incessant rend difficile le travail des machines.

Les élus assistent régulièrement aux réunions de chantier qui ont lieu tous les mardis à 14 h., n'hésitez pas à leur faire part de vos remarques, il est plus facile de corriger maintenant plutôt que de casser dans quelques mois.

Ils sont vigilants et exigeants sur la qualité du travail (certaines portions ont été cassées et refaites plusieurs fois). Ils ont ainsi constaté combien les briquettes rouges sous l'auvent de la salle des fêtes « juraient » par rapport aux nouveaux aménagements. Un devis sera donc établi pour refaire cette partie avec des pavés de couleur identique à ceux du bourg.

Tant qu'à faire les choses, autant les faire bien.. L'éclairage du monument aux morts n'est pas satisfaisant, il devra être également être revu.

La Poste, dans son programme de réhabilitation du bureau, souhaitait un accès handicapé. Après une entrevue avec la direction le 17 janvier 2006, une solution est à l'étude.

Nous avons encore à subir quelques désagréments, pendant un ou deux mois, mais ça en vaut la peine, et quand les plantations auront poussé, que le soleil sera revenu, notre bourg offrira un visage beaucoup plus accueillant dont nous serons les premiers bénéficiaires.





Réduisez votre vitesse, ne montez pas sur les trottoirs, et pensez aux ouvriers qui ne peuvent pas travailler, et en même temps surveiller la circulation ..

la carte communale et le zonage d'assainissement

Les propriétaires intéressés par l'inscription de leurs terrains, en zone constructible de la carte communale, ont déposé, en son temps, leur demande à la mairie. Les sollicitations ont été étudiées par la commission, composée d'élus, des services de l'équipement et du bureau d'études SESAER, toutes n'ont pas pu être retenues... Les refus ont été motivés...

L'enquête publique Pour la carte communale...

Les formalités de publicité accomplies par la mai-M. HAUDRICOURT, commissaire-enquêteur a tenu les permanences légales. L'enquête est maintenant close. Monsieur HAUDRICOURT est chargé d'étudier les réclamations déposées par les propriétaires et d'en donner un rapport qui sera au final étudié en séance du conseil municipal, qui devra en délibérer.

L'approbation du Préfet obtenue, la carte communale sera opposable au tiers et nous aurons, après une année de travail, un document qui permettra l'instruction des demandes d'urbanisme.

St Séverin et l'intercommunalité

En l'absence de Monsieur Jacky GUILLEN, de Charente Développement, victime d'un accident de la route, qui devait exposer une approche financière de l'intercommunalité sollicitée par le Maire, Mademoiselle Anne BEAUVAL, trésorière d'AUBETERRE, a présenté une analyse financière de la commune, chacun a pu se réjouir et se féliciter de l'excellente santé financière de la commune.

Mademoiselle BEAUVAL conclue son analyse en ses termes:

« La démographie communale se stabilise. Sur la période étudiée, 2000 à 2004, les recettes et les dépenses ont augmenté respectivement de 7.7 % et 7 % en movenne annuelle. La capacité d'autofinancement est confortable et permet à la comde nouveaux projets.

se maintiennent sur une base de 300 K€, l'endettement consécutif est très modéré. La commune a la de la commune est très bonne et permet de réaliser possibilité d'emprunter pour financer de nouveaux des investissements nouveaux. » équipements et notamment les projets importants en cours de réalisation.

... Et le zonage d'assainissement

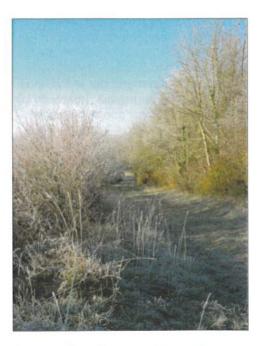
Aucune observation n'a été faite par les particuliers concernant le zonage d'assainissement. Les extensions envisagées sur la commune se limitent au village des Patinets et au au chemin piétonnier qui débouche sur la RD 709, près du bureau de tabac.

Les habitations de chaque village resteront donc en assainissement individuel. Le raccordement à un système d'assainissement collectif serait d'un coût prohibitif, pour la commune et pour les usagers.

Le coût de ces 2 documents

Non seulement les procédures sont obligatoires, mais elles sont longues et coûteuses. Pour votre information, le coût de :

La carte communale s'élève à 8 927.00 € (58 557 F.) Le zonage d'assainissement à 2 500.00 € (16 398 F.)



Les bases fiscales sont conformes aux mune une aisance de trésorerie et le financement moyennes départementales des 121 communes de la même strate démographique dans le départe-Les dépenses d'équipement de la commune ment et les taux sont dans la moyenne.

En conclusion, la situation financière globale

LA VIE DE LA COMMUNE

La salle des Fêtes

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

La salle est occupée gratuitement presque tous les soirs de la semaine pour différents cours (danse, gymn, ping-pong...)... d'où, l'impossibilité de la louer pour l' organisation d'une réunion. Il est donc nécessaire d'instaurer des priorités!

Aussi, le conseil décide

De donner la priorité à l'organisation d'une manifestation payante (réunions), si la demande est déposée 15 jours à l'avance, afin de permettre à l'association utilisatrice de prévenir ses adhérents et de chercher une solution de repli.

Le CM demande que soit ajouté sur le contrat de location, le nombre de participants maximum autorisés à la manifestation (norme définie lors de la visite de la commission de sécurité).

ACHAT TABLES et CHAISES

10 nouvelles tables et 45 chaises ont été achetées pour la salle polyvalente. Cet achat permettra de donner quelques tables légèrement abîmées au club de football qui en a besoin, et de compléter le matériel existant.

Cette acquisition décidée par le conseil municipal s'élève à environ 2 200.00 €

> Tables = 1 239.54 € Chaises = 947.00 €

PRET AUX PARTICULIERS DES TABLES, TRETEAUX et BANCS EN BOIS

Le prêt des anciennes tables en bois de la salle des fêtes, ainsi que des tréteaux et des bancs avait déjà fait l'objet d'une décision du conseil municipal le 05 novembre 2003 mais elle n'avait jamais été formalisée. Le conseil déplorait alors la disparition de plusieurs tables empruntées et jamais rapportées.

Afin d'éviter leur disparition définitive, une participation financière sera donc désormais facturée 1 € la table avec 2 tréteaux et 2 bancs aux éventuels utilisateurs.

Les personnes qui voudront les emprunter devront obligatoirement en faire la demande auprès de la mairie et non auprès des agents de la com-

La livraison et la reprise de ce matériel pourra se faire par les employés, cette disposition offrant une assurance supplémentaire de leur retour.



TARIFS DE LOCATION

	COMMUNE (€)		HORS COMMUNE (€)	
	1 JOUR	2 JOURS	1 JOUR	2 JOURS
Salle des fêtes (chaises et tables comprises	76.22	121.96	121.96	152.45
Cuisine complète (gaz compris)	15.24	15.24	22.87	22.87
vaisselle	15.24	15.24	22.87	22.87
Chauffage (suivant consommation)				
TOTAL	106.70	152.44	167.70	198.19
	ASSOCIAT	IONS HIVER		
	38.11	53.36		

1 chèque de caution de 152.45 € est demandé lors de la réservation de la salle

Agents Territoriaux

Le Maire, le conseil municipal ainsi que tout le personnel adressent à Claude BERGEVIN et à Françoise MEDARD, qui connaissent actuellement des ennuis de santé, leurs vœux de prompt rétablissement.

FELICITATIONS à

- Alain BAGOUET et
- Patrick PFIRRMANN, ils viennent d'obtenir le C.A..C.E..S. (certificat d'aptitude à la conduite d'engins spécialisés), ainsi que l'habilitation électrique, niveau 1 pour Alain et niveau 1 et 2 pour Patrick.

Même si ces habilitations ne leur permettent pas d'intervenir sur tous les problèmes électriques et si les autorisations de conduite ne remplacent pas le permis poids lourd, ces formations « garantissent la responsabilité du maire » et sont toujours enrichissantes pour les intéressés

Coût de la formation CACES : 405 € par agent Coût de la formation hab. électrique : 200 € par agent

- Isabelle GARNIER
- Séverine BOUCHART et
- Damien MALBETE qui ont suivi et obtenu la Formation aux Premiers Secours auprès du Centre de secours ST SEVERIN.

Coût de la formation : 50 € par agent.

Nous allons désormais au travail l'esprit beaucoup plus tranquille, sachant que quoi qu'il arrive, quelqu'un aura le bon réflexe!

Renouvellement du matériel

VOL de MATERIEL dans le DEPOT des EMPLOYES

Un vol a eu lieu dans le dépôt des employés dans la nuit du 25 au 26 novembre 2005.

Une grande partie du petit matériel a été dérobé alors qu'il était enfermé sous clefs : 2 tronçonneuses, 2 tailles haies, disqueuse, scie sauteuse, souffleur de feuilles, une débroussailleuse toute neuve, pas encore payée....

Le préjudice s'élève à environ 5 000 €.

Messieurs Jean MOREAU, Philippe FAUVEL, Michel CORGNAC, en collaboration avec les employés, sont chargés de faire un appel d'offres auprès de 2 entreprises afin de renouveler ce matériel.

Le portail qui a été forcé, sera réparé, et une protection dissuasive devra être trouvée : alarme avec sirène, radar. ...

Emplois Aidés

CONTRAT D' ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi sont de nouveaux contrats qui remplacent les emplois solidarité. Le C.A.E est un contrat de travail de droit privé conclu pour une durée d'au moins 6 mois, renouvelable deux fois, dans la limite de 24 mois. La durée hebdomadaire de travail est au moins égale à 20 H. Le CAE est rémunéré au SMIG, il est remboursé à la commune par le CNASEA à hauteur de 90 % la première année.

- Séverine BOUCHART est recrutée à compter du 1^{er} septembre 2005 et pour une période de 6 mois, en remplacement de Brigitte MILHAC. Elle effectuera 20 heures par semaine. Elle est titulaire du Brevet d'Aptitude à la Formation d'A nimateur et prépare le B A F de Directeur. Elle est affectée à la garderie périscolaire du matin et du soir.
- Damien MALBETE est recruté à compter du 1er octobre 2005 pour 6 mois à raison de 35 heures par semaine pour des travaux liés à l'environnement, mais également activités polyvalentes (peinture, bricolage...)
- Le contrat emploi consolidé d'Alain RULLIER est terminé depuis le 31/12/2005. en raison de son âge et pour l'accompagner jusqu'à sa pré-retraite, le conseil émet un avis favorable à la transformation de son contrat en contrat d'accompagnement dans l'emploi pour 2 ans. Son activité principale étant la conduite du car scolaire ainsi que des travaux d'entretien.

Une partie du matériel est déjà remplacé, parce qu'il faut bien continuer à travailler... les Etablissements SIMONET de Salles Lavalette ont été choisis pour la fourniture du matériel, car moins chers que la seconde en-

treprise consultée. Nous ne connaissons pas le montant exact du devis de remplacement du matériel le financement devra faire l'objet d'une opération d'investissement au budget primitif

L'expert de Groupama, assureur de la commune, est passé le 17 janvier , la commune sera remboursée d'environ 2 570.00 €

La sécurisation du bâtiment a été depuis renforcée.

Outre le coût du remplacement du matériel qui n'est pas anodin, ces vols laissent un sentiment de lassitude, de découragement et de colère, le sentiment de faire l'impossible pour que tout aille bien, et d'être à la merci d'individus qui peuvent à tout instant et souvent impunément, bouleverser tous les efforts.

LA VIE DE LA COMMUNE

Syndicat de la Font du Gour

TRAVAUX PREVUS par le SYNDICAT en 2006

Le Syndicat vote chaque année un programme de travaux en vue de résorber complètement les conduites et branchements plombs qui subsistent . Ils sont au nombre de 90 et sont exclusivement situés sur ST SEVERIN.

En 2006, des travaux de reprise du réseau : usine du Marchais, Chez François du Moulin, le Michauroi, Chez Coutelier, chez Montet, Chantoiseau sont prévus, avec reprise de tous les branchements. Ces travaux seront réalisés par tranche suivant le coût global de l'opération. Chez Coutelier et Chantoiseau seront traités en priorité.



Pour tout problème lié à l'eau
AGUR 0 820 02 70 57
Mairie d'AUBETERRE : 05.45.98.50.33

Tarification 2006

Désignation	Tarifs appliqués de- puis le 01/01/2004 H.T.	Tarifs applicables au 01/01/2006 H.T.
Terme fixe	55.00 €	58.00 €
M³ consommé de 0 à 1 000 m³	1.00 €	1.00 €
M³ consommé au dessus de 1 000 m³	0.90 €	0.90 €
Redevance pour ouverture et fermeture branchement	105.00 €	105.00 €
Frais intervention pour réouverture d'un branchement	42.00 €	42.00 €
Exécution de branchements	450.00 €	500.00 €

Distinctions au Centre de Secours

Cérémonie de remise de médailles

FELICITATIONS à

- Gilles CORGNAC, Angélique GAY, Marie-Claude TELEMAQUE, ils ont été promus au grade de caporal,
- Dominique BONNET a obtenu le diplôme de « feux de forêt n°1 » (fdf1) et le diplôme de secours routier n°1 (désincarcération.psr)
- Eric VRILLAUD a obtenu le diplôme de 1e secours en équipe

Il y a 27 ans, il était le plus jeune des pompiers volontaires de ST SEVERIN, alors que le centre de secours était un poste avancé de Chalais et que le vieux camion était remisé dans le garage du car, à l'actuel emplacement de la maison des jeunes,.... un grand

MERCI à **Gérard BOCQUIER** pour ces années passées à notre service. Il prendra sa retraite de pompiers en février. Son poste est momentanément vacant, les éventuelles candidatures sont à déposer auprès du lieutenant MONTRIGNAC.



En Bref

LOCATIONS COMMUNALES

Suite au déménagement de plusieurs locataires, le paysage locatif communal est légèrement modifié, nous vous présentons ci-dessous, les locataires de la commune et le montant du loyer mensuel.

LOCATAIRE	Loyer €
Immeuble MARCOMBES	
PROUX Marylène (rez de chaussée)	289,70
BOCQUIER Aline (1er étage)	295,85
CHARLES David (2ème étage)	212,80
GARNIER Daniel (studio)	109,35
La Pavancelle	
FRADET Georgette	207,70
JANCOU Frédéric	227,85
Dr BOUTAINE Brigitte	300,00
rue de la Pavancelle	
LOUIS Michel **	200,55
BAYONNE Marinette	225,65
Presbytère	
HERBRETEAU Claude	396,20
	2 465,65

^{**} le montant du loyer tient compte des importants travaux directement financés par la famille LOUIS (chauffage gaz, isolation, peinture...)

COMPTE RENDU DE REUNIONS avec LA COMMUNAUTE DE COMMUNES du PAYS D'AUBETERRE

Réunion du 07/11/2005 :

Elle avait pour but de fédérer les associations du canton autour de projets communs et suivant des axes déterminés par la communauté de communes. Suite à cette réunion, toutes ou partie des associations du canton devraient être contactées.

Réunion du 03/11/2005 :

Du fait de la prise en charge de certaines compétences par la communauté de communes, les compétences de l'office du Tourisme ont été réduites à la promotion de l'accueil et de l'information.

Les participations versées à l'office du Tourisme par les communes devraient donc être modifiées.

VENTE DU TERRAIN COMMUNAL « chez COUTELIER »

M. et Mme Seamus HERRON et leurs enfants recherchaient un terrain suffisamment grand, dans un joli coin de Charente/Dordogne, pour s'installer et réaliser un projet immobilier. M. le Maire a proposé le terrain communal de « chez Coutelier » d'une superficie de 1 ha 16 ares 10 ca, qui convenait parfaitement à leur projet. Monsieur David BAPTISTE était également vendeur de la parcelle contigüe pour la même superficie.

L'affaire fut ainsi faite et l'acte passé devant Me DESAUTEL, notaire à AUBETERRE. Le conseil municipal avait fixé le prix de vente forfaitaire à 8 000 €, les frais d'acte étant à la charge de l'acheteur.

M. et Mme HERRON ont depuis lors déposé les permis de construire, pour leur maison d'habitation et pour deux constructions destinées à la location saisonnière.

Bienvenue à eux et courage pour la dernière ligne droite.

DEPLIANTS DES CHEMINS DE RANDONNEE

Les marcheurs de la commune pourront retirer des dépliants des chemins de randonnée du canton à la mairie à compter du 01/02/2006.



LA VIE DE LA COMMUNE

Les Voeux du Maire

Sur quelques 130 invitations lancées, ce sont bien 90 convives qui se sont présentés aux vœux du Maire : représentants des administrations qui aident à la gestion communale au quotidien, Maires des communes environnantes et leurs secrétaires, gendarmerie, conseil municipal, présidents d'associations, banques locales, notaire, personnel communal... et quelques 40 nouveaux résidants.

A l'heure des bilans, Monsieur le Maire disait : 2005... année de galère surtout, année de déceptions souvent... et il ne cachait pas son impatience de tourner la

page pour entamer 2006, pleine d'espoir, porteuse de projets nouveaux et ambitieux, de grands travaux qui sont largement développés dans ce numéro du B.I.S.

Il se félicitait aussi des 15 permis de construire des maisons d'habitations déposés en 2005, preuve du dynamisme et du développement de la commune et de l'envie des gens de s'y installer.

Et puis, lors de ces vœux, Aurélie et Jean Philippe ont rencontré Fanny , Samuel et Séverine. Ils sont voisins au village du Cug, ils ont le même âge et ne se connaissaient pas... rien que pour ça, ces moments privilégiés qui permettent aux gens de se rencontrer sont sympas et utiles. Ils doivent être maintenus et même peut-être multipliés!

> Un zéro pointé au photographe de cérémonie qui n'a pas pris une seule photo digne d'être publiée,... mais il y avait la foule ... et la salle des fêtes ne se prête guère à l'exercice de cet art! Alors ... on lui pardonne!



Le Repas des Ainés

plus pour passer un bon moment. MERCI à tous ceux qui ont participé à cette

Cette année encore, la journée consacrée aux personnes âgées a été en tout point parfaite. Une bonne animation, un bon repas et un service sympa, la joie de retrouver des amis, il n'en faut pas

Mention spéciale à Alain RENAULT qui était aux fourneaux pour la première fois et qui nous a réga-

COUPS DE GUEULE

Ils avaient sans doute très envie de travailler et manquaient cruellement de matériel... ils ont donc emprunté celui de la commune... et tardent à le restituer. Nous éviterons de qualifier les individus qui ont fracturé les portes et dérobé le matériel,... nous aimerions juste les mettre au débroussaillage intensif à coups de pied dans le postérieur.

Ils passent à tout prix !... Certains automobilistes ne respectent ni les trottoirs, ni les feux, ni même les ouvriers qui travaillent sur le chantier de l'aménagement du bourg... risquant à tout instant l'accident grave! Une soustraction sévère des points du permis de conduire serait quelquefois utile pour rappeler à un peu plus de civisme!

D'autres ont absolument tenu à marquer de leur empreinte les trottoirs fraîchement coulés. L'entreprise a donc cassé et recommencé, et là d'autres piétons (ou les mêmes) ont à nouveau marché, laissant des empreintes de pas indélébiles! ... et dans indélébiles, il y a ... débiles!!

Aux véhicules qui ont emprunté et élargi l'étroit passage du lotissement qui débouche sur la « rue du grand portail »... « c'est une voie piétonne! ». ATTENTION, désormais des bornes ont été installées, il serait dommage qu'ils abîment leur calandre.

Pour les personnes, qui lors d'une manifestation emportent qui un plat, qui une soupière pour transporter des restes ... et qui ne les rapportent que quelques jours, voire plusieurs mois plus tard, et quelquefois jamais! ... c'est de la négligence aggravée, et un emprunt momentané se transforme bêtement en... vol!

Et, s'il vous plaît que chacun garde sa poubelle devant sa porte, et n'aille pas cumuler les siennes à celles de son voisin, ça ne sert à rien.

COUPS DE COEUR

Les chiffres :

38 : donneurs de sang se sont présentés le soir du 03 novembre pour la collecte organisée à St Séverin

31: ont pu donner leur sang, et parmi eux

26 étaient de nouveaux donneurs ou donnaient habituellement ailleurs. *MERCI à tous*



La maîtresse, (pas très rassurée), donne l'exemple au don du sang.

Pour les amicales de donneurs de sang de Chalais et Montmoreau qui ont aidé à reprendre l'organisation du don du sang, aux élus et aux bénévoles de ST SEVERIN qui se sont mobilisés pour cette action. Ce résultat est très encourageant. Deux collectes sont prévues pour 2006. Une en mai, l'autre en novembre. Un bureau va être constitué... merci à toutes les bonnes volontés.

Pour les ouvriers qui œuvrent à l'aménagement du bourg, pour leur patience face aux agissements des usagers de la route... sans doute sont-ils habitués car ST SEVERIN n'a pas le monopole de l'incivilité.. Nous aimerions pourtant tellement que notre commune soit un modèle de civisme et de courtoisie .. Et ce serait tellement facile!

Pour les bénévoles, associations, pompiers, école, commerçants et pour vous tous généreux donateurs qui n'avez pas hésité à braver les

intempéries pour participer aux manifestations organisées pour le téléthon. Grâce à vous, ST SEVERIN a récolté 1 471.40 € (détail joint).

marche	75.00
école	205.00
vente	422.40
pompiers	81.00
église	47.00
ping pong	78.00
Repas aînés	423.00
total espèce	1 331.40
frais porte-clés	125.00
total général	1 206.40
Chèques	390.00
chèq+esp	1 471.40
francs	9 651.75 F

LA VIE DES ENTREPRISES

Les Transports VALLADE



Qui a dit que les bâtiments industriels n'étaient pas en harmonie avec la nature ?

C'est immédiatement après la seconde guerre mondiale que Monsieur *Albert VALLADE* débute une activité de transport. Il est alors équipé d'un camion. Il livre localement du sable, des cailloux, des pierres. Comme il est le seul à posséder un véhicule sur ce territoire, il se constitue rapidement une clientèle et pour répondre à la demande, il travaille avec son beau-frère, Jacky MAIGNE.

Albert VALLADE décède prématurément d'un accident de la circulation à Petit-Bersac, laissant toute sa famille dans le désarroi.

Madame VALLADE continue à faire fonctionner l'entreprise qui compte alors 3 camions, jusqu'à ce que son fils Patrick puisse reprendre la succession.

C'est donc en 1979 que Patrick VALLADE reprend les rênes de l'entreprise familiale, il agrandit progressivement le parc de véhicules qui compte aujourd'hui 10 semi-remorques et un porteur, dans le même temps, il développe son activité sur le fret national et international.

L'entreprise poursuit son évolution, se modernise et s'installe en 1990 dans la zone d'activité de « la Jartre ». Elle compte aujourd'hui 11 chauffeurs, 1 exploitant, un poste de secrétaire comptable et le « patron » qui s'occupe de la gestion, assure le développement commercial, rend visite à la clientèle et balaie même les bureaux si besoin!

Quelques chiffres : L'entreprise réalise un chiffre d'affaire de 1.700 millions d'euros ;

25 % de son activité se fait en zone courte (dans un rayon de 200 km)

40 % se fait en zone longue (national)

35 % sur la zone Europe

Une partie se déroule en partenariat avec des entreprises locales (AHLSTROM, BURGUET..)

Il est à souligner que ce patron n'hésite pas à faire confiance aux jeunes et à leur mettre dans les mains ces mastodontes de la route, puisqu'il vient d'embaucher Benoît RIVIERE, 20 ans, qui a obtenu tous ces permis et qualifications (nous en profitons au passage pour lui adresser nos félicitations).

Nous nous réjouissons du dynamisme de cette entreprise, importante pour notre commune et nous formulons des vœux pour qu'en 2006 les cours du pétrole retrouvent un niveau plus raisonnable et permettent à Patrick et à ses chauffeurs de continuer, leur activité dans les meilleures conditions ...

et de véhiculer le nom de ST SEVERIN à travers toute l'Europe.

Les haras de Lobelle

Lucinda MUNCHHAUSEN est installée au Portrait depuis peu. Son expérience et sa formation lui ont permis de travailler pour de grands propriétaires et naisseurs de chevaux en Angleterre et en Australie.

Son centre situé dans un cadre paisible propose pension, pâturages, un parcours de cross, des kilomètres de randonnée, mais également débourrage de chevaux difficiles, formation ou conseil!

Lucinda cherche à louer des prés pour le pacage des chevaux..

Pour la joindre, appeler le **06.30.67.16.81** (elle parle très bien le français)

Succes

Félicitations

à Audrey CAPDEBOS et Manon LACROIX

qui ont obtenu leur Brevet Professionnel de Coiffure

LE COIN DES JEUNES

Pendant les vacances de février Du 21 février jusqu'au 04 mars

La Maison des Jeunes

Sera ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi De 14 H à 18 H.

Durant l'été, les jeunes ont rencontré Loïc PITON à Sud-Charente.net à AUBE-TERRE pour travailler sur un logiciel de musique et ainsi créer leur propre CD. Cette expérience réunissant l'informatique et la musique

En 2005, L'association Temps JeuneS a aidé financièrement ses adhérents lors des différentes sorties.

Ces mesures devraient être reconduites en 2006, les parents recevront bientôt les demandes d'adhésions 2006.



Que vous débutiez l'informatique ou que vous souhaitiez un perfectionnement, SudCharente.net peut vous aider

> N'hésitez pas à vous renseigner sur le calendrier des formations

Formations proposées

Internet (e-mails, moteurs de recherche, télécharger) Bureautique (Word, Excel, Open Office, etc...)

Programmation (Access, VBA)

Traitement Image(Photofiltre, Paint Shop Pro, appareil photo numérique, scanner, etc...)

Windows et Linux (les bases pour se servir d'un ordina-

Multimédia (MAO, graver un CD, MP3, etc...) Et bien d'autres!

Nous pouvons nous adapter à votre demande. n'hésitez pas à nous contacter.



Autres services Accès Internet

Aux heures d'ouverture 1,50 uro de l'heure.

Gratuit le samedi matin de 10H00 à 12H00

Développement de sites Internet

Votre association, votre activité, votre logement, méritent une présence sur INTERNET.

Développement de logiciels

Nous avons créé le logiciel LASSAIP, nous pouvons développer d'autres logiciels pour vous aider

Renseignements et réservations :

Loïc Piton 05 45 98 60 69 pole.pratic@laposte.net

ACCUEIL

Journée réservée (pas de déplacements ce jour la): Samedi 9H30 à 12H30 14H00 à 18H30

Accès Internet gratuit de 10H00 à 12H00 le samedi matin

Horaires pour les prestations dans et hors du

Pôle PRATIC : (sauf déplacements)

Mardi 14H00 à 17H30 19H30 à 20H30

Mercredi 9H30 à 12H30 14H00 à 18H30 Jeudi 9h30 12H30 14H00 à 17H30 19H30 à 20H30

Vendredi 9h30 12H30 1400 à 17H30 19H30 à 20H30

LA VIE DE L' ECOLE

Le marché de Noël



Merci à tous les participants, Sylvette, la locomotive et tous les parents qui se sont investis dans ce pari... grâce à eux 456 € ont été récoltés qui serviront à réduire le prix des sorties organisées dans le cadre de la vie scolaire.

> Et 3 kg 370 de bonheur pour Clothilde et Nacer. Louise est née le 02 janvier. Félicitations à ses parents et tous nos vœux de santé pour la jolie petite brunette.

Eveil Musical à la garderie



la visite du Père Noël



Le Téléthon



Cette année, nous avons pris le repas de Noël à la salle des fêtes de Pillac qui est toute neuve et super belle. Les tatis de la cantine avaient préparé un délicieux repas de fête et les tables étaient très bien décorées. Chaque enfant avait un objet en pâte à sel à son prénom, avec plein de paillettes, c'était magnifique! Il y avait aussi des adultes, et eux aussi étaient très contents de cette fête.



Graine de marathoniens..

Sponsorisés par les commerçants de la commune, les enfants, de la maternelle au primaire, ont parcouru en se relayant pas moins de 17 kilomètres (soit 85 fois le tour du parc). Chacun se piquant

au jeu, s'est surpassé ... merci aux enfants, à la foule de supporters en délire, aux institutrices ... et peut être à l'année prochaine. Ils ont récolté 350 € au profit du Téléthon.

LA VIE DE L' ECOLE

La complémentarité

... Si ça bouge à l'école, c'est aussi, que derrière la dynamique des instituteurs et des parents, la municipalité soutien les initiatives, apporte son aide financière, met le car et le personnel à disposition ...! Les uns ne pourraient pas réussir sans les autres et inversement, et nous nous félicitons que ça fonctionne bien!

.. C'est ainsi que nos tout petits de la maternelle ont désormais (et enfin) leur ordinateur avec plein de jeux éducatifs, bien sûr il faut instituer un tour de rôle, car un ordinateur pour 25, c'est peu... mais avec un peu de rigueur et d'organisation, tous en profitent ... et peut être dans l'avenir le parc informatique pourra t-il être étendu ?!

L'ordinateur et l'imprimante ont été fournis et installés par le SDITEC pour le prix de 972.67 €... Des jeux ont été achetés pour la somme de 222.80 €

.. *Et aussi*, un nouveau lecteur CD a été acheté pour toutes les classes (66 €)

.. *Et puis* ... le copieur de l'école, matériel désormais indispensable au bon fonctionnement de la vie scolaire, ayant atteint l'âge de raison (11 ans) vient d'être remercié pour ses bons et loyaux services et immédiatement remplacé par un tout neuf. Le coût de l'appareil 1 794 € TTC

.. Sans compter .. les travaux de mise aux normes de l'électricité à la cantine et à la garderie qui ont été réalisés par l'entreprise GAY pendant les vacances de Noël. Leur montant s'élève à 8 115.29 € TTC

.. **Et aussi** .. Des travaux de peinture qui sont prévus dans le couloir maternelle et le couloir du restaurant scolaire.

.. *Et puis*.. MariLore et MariJo ne sortiront plus de leurs classes à tâtons, un va-et-vient est désormais installé dans le couloir, ainsi qu'un radar pour l'éclairage extérieur.

Les classes transplantées

Le conseil municipal a également répondu très favorablement aux demandes de :



MariJo FERRE pour les enfants du cours élémentaire qui participera à un un séjour de découverte « bande dessinée » à AUBETERRE du 06/03 au 10/03/2006.

Coût pour la totalité des en-

fants du SMIVOS : 2 355 €.



MariLore LAVIE, qui emmènera les cours moyens à un séjour de découvertes à l'Ile d'Oléron du 27 au 31 mars 2006. La charge financière de la commune devrait avoisiner 1 500 €.

Le conseil souhaite que TOUS les enfants participent à ces séjours.

Points de règlement

Les maîtresses rappellent quelques points incontournables du règlement :

- Pour des questions de sécurité et d'assurance et surtout parce que le règlement l'impose, les horaires d'entrée sont 8 h. 50 et 13 h. 20. Aucun enfant ne doit se trouver dans la cour sans surveillance.
- toute absence doit être justifiée, en cas de maladie, un certificat médical doit être fourni, même pour les enfants de maternelle.
- Il est interdit de donner des médicaments à l'école ;
- Si la présence de poux est détectée, les traitements doivent être administrés jusqu'à disparition complète.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité Culture et Loisirs

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

- Les subventions attribuées par la commune ne sont pas automatiques, un bilan financier doit être présenté chaque année à la collectivité.
- Une subvention ne peut être, théoriquement, attribuée à une association, si sa réserve représente plus de 6 mois de ses besoins de fonctionnement annuels.

Merci à toutes les associations de faire parvenir leur demande de subventions 2006 à la mairie avant le 31 janvier.

EN PREPARATION

Marché de pâques le lundi 17 avril

soirée Théâtre en avril

Fête foraine 1^{er} week-end de juillet

Toutes les bonnes volontés susceptibles de prêter main-forte au Comité Culture et Loisirs seront les bienvenues.



Club du Jème Âge

7111111				
	jour	Manifestations 2006	H.	lieu
Di	29 janvier	THE DANSANT	15 H.	SALLE DES FETES
Me	15 février	REPAS INTER-CLUBS	12 h.30	ST ROMAIN
Je	16 mars	reunion « BIEN-ÊTRE »	9 H. 30	LE DES FETES
Me	22 mars	BELOTE INTER-CLUBS	13 H. 30) ES FETES
Sa	01 avril	ASSEMBLEE GENERALE	11 H	S FETES
		REPAS	12 H.	
Me	19 avril	ANGE BLEU (repas spectacle)		Déplacement en Gironde
Ма	23 mai	Voyage VASSIVIERE		Départ 8 H. Retour 20 H.
Di	25 juin	LOTO avec Lionel	14 H. 30	SALLE DES FETES

Pour toutes réservations ou renseignements, appeler M. CORGNAC : 05.45.98.52.62

Le CLUB sera fermé du jeudi 27 juillet au soir au jeudi 31 août à 14 H.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité de Junelage

Lors de l'assemblée générale du 23 septembre, Sylvie et Edith PLANTIVERT ont présenté leur démission. Après tant d'années passées à la tête du comité, qu'elles soient ici remerciées pour leur investissement dans cette association.

Le bureau devait donc être renouvelé pour fonctionner, or il ne s'est pas trouvé de bonnes volontés pour repartir.

Les participants sont vieillissants, et hésitent maintenant, et c'est bien normal, à faire les déplacements en Belgique. Malgré toute la bonne volonté du bureau et ses recherches incessantes, il n'est pas possible de trouver de nouvelles recrues, des personnes prêtes à s'investir et à participer. Aussi, après l'envoi d'un questionnaire et d'un courrier à tous les membres, force est de constater que le comité de Jumelage ne peut plus fonctionner normalement... le bal de la St Valentin habituellement programmé en février est donc annulé.

Cela n'enlève rien à l'amitié et à l'attachement que se portent nos deux petites communautés et nos amis Belges seront tout de même accueillis pour le week-end de l'ascension.

Atelier Manuel

Plusieurs personnes continuent à se réunir régulièrement le mardi après-midi et s'exercent à différents travaux.

Cette année encore, elles ont fait des merveilles, qui se sont arrachées pour le téléthon !

Elles accueilleraient avec plaisir de nouvelles adeptes, expertes ou non ... nous avons toutes à apprendre des autres !

Si vous voulez les rejoindre et prendre part sereinement à leurs travaux.

nous vous invitons à participer à la réunion

qui aura lieu le

MARDI 07 FEVRIER à 14 heures à la MAIRIE de ST SEVERIN.

À l'ordre du jour :

- bilan financier et moral de l'atelier manuel
- Définition des responsabilités
- Projet de fonctionnement

Merci de votre présence

La fête des Battages

En prévision de la fête des battages, une quinzaine de personnes de bonne volonté s'est mise à l'ouvrage à la récolte de blé en gerbes à la moissonneuse lieuse au « Mastavit ». La tâche accomplie, ils se sont retrouvés comme la tradition le veut, autour d'une table « la gerbaudo ».

Nous remercions Madame GEMON et ses enfants qui chaque année nous accueillent chaleureusement toujours dans la bonne humeur

Nous remercions également les établissements CHAMBON qui mettent à disposition un véhicule pour le transport du matériel ancien, et nous n'oublions pas le groupe de jeunes de MONTMOREAU, JUIGNAC, MONTIGNAC, ST SEVERIN et la collection de VERTEILLAC qui ont animé cette journée avec leurs outils d'antan. Messieurs BECOT et VRIGNOT avec leur machine à vapeur des années 1900 sont également associés à ces remerciements.

On ne peut que féliciter tous les bénévoles pour la préparation et la bonne organisation du service au traditionnel repas qui réunit plus de 300 convives et qui se déroule toujours dans la bonne ambiance.

Merci à tous!

Paul



Poupées en laine tricotées par Mme BARRAT

EN BREF

PERMANENCE SECURITE SOCIALE RAPPEL

tous les jeudis matin de 10 H 15 à 12 H 30.

L'agent de la Sécurité Sociale vous recevra dorénavant tous les jeudis à partir de 10 h. 15 jusqu'à 12 h.30

Il est désormais équipé d'un ordinateur portable relié à la caisse et il peut maintenant

- Mettre votre carte vitale à jour,
- Vous délivrer : une attestation de droit
- Une attestation provisoire de la communauté Européenne assurance maladie (E111)
- Une attestation d'Indemnités Journalières.
- Formulaire vierge pour le choix du médecin traitant. (Vous en trouverez également auprès du secrétariat de la mairie)

Simplifiez vous la vie, profitez des services de proximité qui vous sont offerts.

Il n'y a plus, à la Mairie, de BORNE pour la MISE à JOUR de la CARTE VITALE.

En cas de besoin, s'adresser à la Pharmacie.

Permanence des Assistantes Sociales

Suite à la réorganisation des services sociaux, deux assistantes sociales interviennent désormais sur le territoire de la commune et assurent des permanences à la MAIRIE.

Cathy FAVREAU est plus spécialement chargées des dossiers RMI.

Marie REQUIER intervient dans tous les autres cas.

Gaëlle BEIGNEZ a la charge de la Protection Maternelle Infantile.

Quel que soit votre problème, vous devez pour les rencontrer, prendre rendez-vous auprès du

> centre médico-social de CHALAIS 05.45.98.21.49

Nous profitons de l'occasion pour adresser à Gaëlle et Stéphane, toutes nos félicitations pour la naissance de CORENTIN le 21 novembre. Des tonnes de bonheur .. et quelques nuits sans sommeil tout de même

PERMANENCE à la BIBLIOTHEQUE

Pierrette CORGNAC et Marie-Claude POITEVIN, vous accueillent à la bibliothéque aménagée dans la salle d'exposition « du vieux four »

les 1er et 3ème mardi de chaque mois de 10 H, à 11 H.30



Elles sont à votre écoute pour toutes suggestions.

Conscientes que certaines personnes âgées aimeraient lire, mais ne peuvent pas se déplacer, elles se proposent désormais, si vous leur indiquez vos choix, ou vos goûts de porter les livres à domicile.

Appeler la Mairie au 05.45.98.52.41

MOIS	JOURS	
janvier	3 et 17	
février	7 et 21	
mars	7 et 21	
avril	4 et 18	
mai	2 et 16	
juin	6 et 20	
juillet	4 et 18	

WANTED

Il manque des livres qui ont été empruntés à la bibliothèque de 2001 à 2004

- Pots et bacs fleuris
- Menuiserie
- → Jack Palmer (b.d)
- Harry Potter and the chamber of secrets (en anglais)
- Idées maison bricolage
- Dans les coulisses du musée
- La fourche aux loups (M. Therville)
- Vœux secrets (Steel)
- Et on tuera tous les affreux (Boris Vian)

Si vous les retrouvez, merci de les rapporter à la mairie ou lors d'une permanence.

Nouveaux résidants

BIENVENUE à

Monsieur et Madame **Dominique GRAND**, **Béatrice LONGUET**et leur fils **Tony** chez Coutelier (ex maison BORDAS)

Madame PROUX Marylène et sa fille Cindy, grand'rue, en remplacement de M. et Mme BERTRAND Mademoiselle DUVERGT Fanny et Monsieur SANCHEZ Gérome, le Cuq, immeuble appartenant à Mme MI-GNON

Monsieur VALLOIS Jean-François et Mademoiselle HARDOUIN Aurélie le Cuq, immeuble appartenant à Mme MIGNON

Mademoiselle MUNCHHAUSEN Lucinda, le Portrait

Madame MC MURRAY Marguerite place de la Poste, immeuble appartenant à Mme CHAMBORD

Madame SCHUK Jeannie place de la poste, immeuble appartenant à Mme CHAMBORD

Mademoiselle LAGUILLON Laetitia, rue des Sources

Monsieur et Madame LADOIRE Jean-Claude, rue du Condroz

Monsieur LEPARC Pierre, Mademoiselle Elie PRICE et Louis, rue du Condroz

Monsieur BESSON Sébastien et sa compagne, rue du Périgord immeuble de M. et Mme Gérard BOCQUIER

Madame SEB Edith, rue du Périgord, immeuble de M. et Mme CHARENTON.

Donnez-nous de vos nouvelles !...

Les évènements tristes de votre vie sont le plus souvent retranscrits sur les registres de l'état civil et la mairie en est donc avertie.

Par contre, en ce qui concerne les moments joyeux, les mariages, ou le plus souvent les naissances dans les foyers de jeunes qui ont quitté la commune et dont les parents habitent toujours ici, l'information ne nous parvient pas toujours. C'est dommage, car nous aimerions nous réjouir avec les intéressés.

Quand nous réussissons à avoir l'information complète, nous prenons quelquefois la liberté de le publier ... mais certaines personnes souhaitent le dire, d'autres pas !

Merci donc à ceux qui voudraient faire partager ces moments de bonheur, d'avertir la mairie!

Éditeur responsable
Alain RIVIERE,
Maire de ST SEVERIN
Rédaction – Dactylographie
Alain RIVIERE
Josie MERZEAU
Marie-France ROUVEL

Impression
« le Vent se lève » RiouxMartin

Dépôt légal enregistré au TGI Angoulême—Sve Dépôt de Presse Réf R : 16/2002-L1. Transport à la Foire de Ribérac

Départ place du château, À 9 H. précises

IIIOIS	jours	
Fevrier	03 et 17	
Mars	03 et 17	
Avril	07 et 21	
Mai	05 et 19	
Juin	02 16 et 30	
Juillet	07 et 21	

iours

Lutte contre le Cancer

moie

Récupération des cartouches d'imprimantes vides et des téléphones portables usagés

Le comité de la Charente de la Ligue contre le Cancer met en place un système de récupération des cartouches d'imprimantes vides aux fins de recyclage, et au profit de la lutte contre le cancer.

Récupérez autour de vous des cartouches usagées (laser ou jets d'encre) et les téléphones portables hors service, et déposez-les au siège du comité ou à Marie-Claude POITEVIN (vous la trouverez à la bibliothèque 2 fois par mois). La mairie veut bien également être le relais entre elle et vous pour aider cette bonne cause.

LUTTE CONTRE LE CANCER

104 rue Monlogis 16000 ANGOULEME 05.45.92.20.75

La Poste

Comme nous l'annoncions dans le précédent BIS et comme vous avez pu le constater dans votre vie quotidienne, les tournées des préposées ont été réorganisées.

Le courrier arrive souvent plus tard dans les foyers, mais comme d'habitude, les agents font le maximum pour nous aider et nous faciliter la vie... qu'ils en soient encore une fois remerciés.

L VA M SON BU

ATTENTION!

LA POSTE

VA MODERNISER

SON BUREAU DE ST SEVERIN...

Aussi, pendant les travaux du 26 janvier au 06 Février,
Un point d'accueil est à votre disposition dans le local contigu
De 9 h. à 12 h.
et de 14 h. 30 à 16 h. 30 le samedi de 9 h. à 12 h.



Pour info, Mademoiselle Caroline ROBERT, Masseur-Kinésithérapeute, reçoit

05.45.98.90.59

MARDI 15 h. à 19 h.

MERCREDI 9 H. à 11 h.

JEUDIi 15 h. à 19 h.

VENDREDI 9 H. à 11 h.

.....

La Gendarmerie

Depuis le mois d'avril 2003, les brigades d'Aubeterre Sur Dronne, Chalais et Montmoreau, sont administrativement réunies sous la forme d'une "communauté". Ainsi, bien que l'accueil du public ne soit réalisé à Aubeterre que trois demi-journées par semaine, la brigade demeure ouverte, la permanence continue au téléphone

Toutes les missions qui incombent à la gendarmerie sont désormais exercées de concert avec Chalais et Montmoreau. De ce fait, vos sollicitations sont prises en compte indifféremment par l'une des brigades précitées, voire par le centre opérationnel d'Angoulême. Les intervenants ne sont donc pas systématiquement les gendarmes d'Aubeterre.

Cependant, si pour une raison personnelle et n'ayant aucun caractère d'urgence, vous souhaitez un interlocuteur particulier vous avez bien sûr la possibilité de convenir d'un rendez-vous.

A ce jour sont affectés à l'unité d'AUBETERRE, et à votre disposition : l'adjudant César GARANS, les gendarmes Laurent ROUGIER, Pierre VAN GUCHT et Olivier GIROUX, le brigadier Chef Nicolas HERVE et le brigadier Alexandre BROUILLET.

Rappel des horaires d'ouverture au public
Mardi matin : 8h30 / 12h30
Jeudi après-midi : 14H30 / 19H00
Samedi matin : 8h30 / 12H30

Nous adressons nos plus vives félicitations au Chef GARANS pour ses galons d'adjudant obtenus en juillet 2005.

> PERMANENCE Jean-Claude VIOLLET, député de la Charente, à la mairie, le Vendredi 10 février de 11 h à 12 h.

Pour info, les horaires de consultation du Madame le Dr BOUTAINE

jour	consultations	Sur RV
LUNDI	9 H. à 11 h.30 13:30 à 15: 30	soir
MARDI	9 H. à 11 h.30 13:30 à 15: 30	soir
MERCREDI	9 H. à 11 h.30	
JEUDIi	9 H. à 11 h.30 13:30 à 15: 30	soir
VENDREDI	9 H. à 11 h.30 13:30 à 15: 30	soir
SAMEDI		matin

E-mail